

## LA SITUATION SOCIALE

Certes, nous avons changé de président de la République, de majorité présidentielle, mais pour autant, avons-nous changé de politique ?

**Nous pouvons dire sans nous tromper : NON.**

Hollande et sa majorité (PS, radicaux et verts) appliquent la même politique antisociale, qui ne répond en rien aux revendications des salariés actifs ou retraités, jeunes ou moins jeunes. **Pour nous, c'est l'austérité.** Il a choisi son camp, son adversaire ce n'est plus la finance. Il a fait un cadeau de 50 milliards d'euros avec le pacte de responsabilité pour le patronat, sans aucune contrepartie en terme d'emploi ou d'avancée sociale, rien également sur le Smic, les salaires, les retraites. Depuis, d'autres cadeaux ont été distribués en répondant toujours favorablement à Gattaz « monsieur plus » du Medef.



Alors que le chômage n'a jamais été aussi fort dans notre pays, est-il indispensable de donner des milliards par dizaine au patronat, aux actionnaires ?

N'aurait-il pas été plus judicieux d'avoir une véritable politique de l'emploi, d'investissement et de relance de la demande. A ce moment où la précarité continue d'exploser, la situation des salariés, des retraités n'a jamais été aussi fragile.

Le Président veut aussi donner des gages à la Commission Européenne, mais apparemment cela ne suffit pas. Elle a décidé de mettre la France sous surveillance et elle continue à réclamer toujours plus de contraintes budgétaires, ce qui amène le gouvernement à prendre des mesures qui remettent en cause notre pacte républicain qui engage les politiques publiques et les équilibres sociaux.

Depuis 10 ans, le montant des dividendes

versés aux actionnaires est supérieur au montant des investissements. Cela donne la mesure du poids de la finance dans l'économie réelle. Nous sommes demandeurs sur la répartition des richesses créées par le travail.

**Quelle part revient** à la rémunération du travail et à la qualification des salariés ?

**Quelle part va** à l'investissement ?

**Quelle part va** à la rémunération des actionnaires et des marchés financiers ?

Cela fait maintenant presque 30 ans qu'on nous dit qu'il faut baisser le coût du travail. C'est ce qui a conduit les gouvernements successifs à prendre des mesures d'exonérations sociales et fiscales en faveur des entreprises dont le montant aujourd'hui est de 200 milliards par an.

200 milliards d'euros offerts au patronat sans qu'il n'ait jamais de comptes à rendre, c'est dix fois le déficit annuel des régimes des retraites, c'est 30 fois le déficit annuel de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Non seulement ces cadeaux successifs n'ont pas permis d'enrayer le chômage massif, mais cela a aussi contribué à aggraver le déficit public.

Dans le pacte de responsabilité, François Hollande et son gouvernement annoncent des chiffres ; 30 milliards de suppression de cotisations patronales de la branche famille et 50 milliards d'économies dans les comptes publics, mais ils se gardent bien de définir qui va payer et comment.

Au bout du compte, ce sont les contribuables à travers l'impôt. Il n'est pas possible de faire 50 milliards d'économies sur le budget sans casser encore plus les services publics.

**Qui peut prétendre** aujourd'hui qu'il y a trop d'infirmières, trop d'enseignants, trop de policiers, trop de magistrats dans notre pays ?

**Qui peut prétendre** que l'allongement de la durée de la vie et le vieillissement de la population vont conduire à moins de dépense de santé ?

Les services publics et notre système de protection sociale sont la clef de voûte de notre vivre ensemble. Ce sont les richesses créées qui doivent permettre de la financer de manière solidaire.

Le pacte de responsabilité n'est pas un pacte pour l'emploi. C'est un pacte de régression sociale.

Oui, il faut faire de l'emploi une priorité. C'est le sens des propositions CGT. Pour relancer

l'emploi, il faut de la croissance, ce qui implique de renoncer aux politiques d'austérité.

Pour renouer avec la croissance, la première des choses est d'augmenter les salaires, les retraites, les pensions et sécuriser la situation des salariés et des chômeurs pour permettre de retrouver l'espoir et la confiance en l'avenir.

## ACTIVITES ET RETOUR SUR LES LUTTES

Les retraités du département, à l'appel de l'USR-CGT ont à de multiples reprises, manifestés leur colère dans la rue, déterminés à lutter pour leurs revendications contre le blocage de leurs pensions depuis des années.

Ils ont montré leur colère face aux difficultés à se soigner du fait du manque de médecin, des dépassements d'honoraires, du désengagement de la sécurité sociale qui provoque l'augmentation du prix des complémentaires santé... pour ceux qui peuvent y recourir.

Ainsi, le **11 octobre 2012**, l'USR relayait la journée d'action nationale sur la question de la perte du pouvoir d'achat. En **mars 2013**, elle menait une action conjointe avec l'Union Départementale

Cgt de Loir & Cher sur les thèmes de la revalorisation des retraites complémentaires, de l'accès à la santé et de la fiscalité touchant les retraités. En **novembre 2013** et en

**février 2014**, l'USR appelait sur la question du gel des retraites complémentaires et sur le niveau des pensions et en **juin 2014**, elle participait à la manifestation nationale à Paris sur les mêmes thèmes en envoyant un car du Loir et Cher et en

organisant un rassemblement devant la préfecture. Le **9 avril 2015**, le **30 septembre 2015**, le **10 mars 2016** et le **29 septembre 2016** l'USR a appelé les

retraités à manifester pour la défense du pouvoir d'achat.

Pour les 70 ans de la Sécurité Sociale, à l'appel de l'USR, les retraités se sont rassemblés le **18 juin 2015**, devant celle-ci pour dire non à la restriction des soins et non à la casse de la Sécurité Sociale.

Face à ces multiples raisons de mécontentement, de colère, les retraités qui n'entendent pas cesser d'agir dans l'unité la plus large, ont été et continueront à être dans l'action avec leurs camarades actifs, lors des actions nationales, départementales interprofessionnelles qui ont eu lieu tout au long du mandat.



## LES PENSIONS ET LES RETRAITES

Les retraités sont concernés directement par les attaques gouvernementales et patronales contre le montant de leur retraite qui conditionne leur niveau de vie et tous leurs besoins quotidiens : services publics, santé, transports, logements adaptés, droit à la sécurité, services de proximité, accès aux loisirs et à la culture, lien social et prise en compte des fragilités engendrées par le vieillissement. Ils le sont également par tout ce qui touche leur environnement social comme les salaires,

l'emploi, le chômage, l'éducation, la défense des avancées sociales et d'une façon générale, des effets néfastes des politiques libérales. Ils sont, comme l'ensemble des salariés au centre d'intérêt majeur entre le capital et le travail : **c'est l'essence de la lutte des classes.**

Sans remonter à la nuit des temps, rappelons quelques mesures qui ont contribué à une dégradation considérable du niveau de vie des retraités (moins 20% en 20 ans), mesures instaurées par les gouvernements successifs de



gauche comme de droite.

- Passage de 10 à 25 ans pour le calcul du montant des retraites dans le privé,
- Désindexation de la revalorisation des retraites sur l'évolution moyenne des salaires,
- Suppression de la demi-part pour les veuves et veufs,
- Augmentation des prélèvements sociaux,
- Instauration en 2013 d'un prélèvement de 0.3% pour soi-disant financer

la perte d'autonomie et dont le montant n'y est toujours pas attribué.

- Fiscalisation de la majoration des pensions pour les familles ayant 3 enfants et plus.
- Passage au 1<sup>er</sup> janvier 2015 du taux de la CSG de 3,8% à 6,6% pour des centaines de milliers de retraités,
- Gel des pensions du régime général et complémentaires depuis avril 2013 et reconduit pour 2017.

## LES ENJEUX DE LA SYNDICALISATION DES RETRAITÉS

Renforcer le caractère spécifique de l'Union Syndicale des Retraités (USR), à l'intérieur de l'UD, c'est aussi lui donner une pleine responsabilité dans la CGT au niveau du département.

Nous devons prendre en compte l'évolution démographique en cours qui fait que désormais les retraités seront de plus en plus nombreux et que la durée de vie à la retraite est plus longue que par le passé. C'est l'ensemble des militants de la CGT qui doit réfléchir sur le discrédit qui semble durablement sanctionner l'activité des retraités et qui a pour conséquence de réduire le nombre d'adhérents, par une mise en œuvre insuffisante de la continuité syndicale au moment crucial du départ en retraite.

Sans doute, les militants de l'USR doivent faire leur propre critique, mais il semble bien que ce phénomène relève pour l'essentiel de la méconnaissance des militants actifs de l'activité réelle de l'USR. L'intérêt est donc évident que l'ensemble des retraités s'engage tant pour la satisfaction de leurs propres besoins que pour l'avenir de tous.

L'USR a contribué, par ses actions et ses analyses, à lutter contre l'idée largement répandue de l'opposition d'intérêts entre les jeunes et les générations anciennes, disons entre les travailleurs actifs et ceux qui sont à la retraite. Ces derniers seraient les nantis d'une société en crise, les profiteurs d'un égoïsme générationnel préjudiciable à l'avenir des générations montantes.

La manœuvre est grossière, l'objectif essentiel

est de diviser le camp salarial et éviter la convergence des luttes propre à promouvoir la société de tous les âges que nous souhaitons.

Les retraités ne sont plus et ne seront plus à jamais dans l'entreprise, ce n'est donc plus sur leur lieu de travail que peut se situer leur point d'encrage, de mobilisation et d'organisation dans la CGT. C'est donc bien sur le terrain de leur vie quotidienne qu'il convient de les rassembler, de les organiser, de les faire lutter pour la satisfaction de leurs besoins. Mais il ne faut pas pour autant rompre tous liens avec les structures professionnelles tout en privilégiant un syndicalisme de proximité sur le terrain réel de la vie des retraités.

L'organisation des retraités dans le département est en baisse continue d'adhérents. Le travail, pour inverser cette tendance a commencé depuis le dernier congrès de l'USR et doit être poursuivi sur plusieurs axes de travail, avec l'aide de l'UD :

- Terminer de mettre à jour le fichier des adhérents avec leurs coordonnées afin que l'ensemble des syndiqués retraités reçoivent les journaux et les différentes informations de l'USR,

- Organiser des rencontres avec les syndicats d'actifs dans le but de ne perdre aucun syndiqué partant en retraite, en les organisant soit dans la section de l'entreprise, dans la profession ou dans les sections multi-pro, dans un double objectif de gagner des adhérents et d'assurer le rajeunissement des sections nécessaires pour leur fonctionnement,



- Renforcer les coopérations et liens entre les différentes sections de retraités et l'USR, les UL, sur l'ensemble du département, notamment sur la zone de Mer et de Romorantin (une solution devrait être trouvée

pendant le congrès) ou l'activité spécifique des retraités est quasi inexistante alors qu'ils participent à la vie de l'UL et au renforcement de celle de Montrichard.

## NOS REVENDICATIONS

**Les ressources existent pour les satisfaire, les dividendes en France cartonnent. Ils affichent une hausse de 11,2% pour atteindre 35 milliards d'euros pour 2016.**

### POUVOIR D'ACHAT

**STOP** au blocage des retraites du régime général, des régimes spéciaux et des régimes complémentaires.

Nous exigeons :

- Rattrapage de 400 €/mois pour tous les retraités,
- La revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier indexées sur le salaire moyen,
- Un minimum de retraite égal au SMIC revendiqué à 2 000 euros brut,
- Relèvement des pensions de reversions à 75 % de la retraite initiale,
- Rétablissement de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu,
- Exonération fiscale des majorations familiales pour les retraités ayant eu 3 enfants et plus.

### PERTE D'AUTONOMIE

- Application de la loi votée,
- Nous sommes toujours opposés à la CASA (Contribution additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie). Ce prélèvement supplémentaire de 0,30 % payé uniquement par les retraités imposables depuis 2013 représente 1,5 milliard d'euros (en 3 ans) et qui a été soustrait au financement de l'autonomie, alors que les EHPAD et les services à domicile souffrent de manque de personnels et qualifiés par manque de financement,
  - Nous exigeons la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale,
  - Nous exigeons l'intégration de l'accueil en établissement dans la loi.

### RETRAITES COMPLEMENTAIRES

✓ Alimentées exclusivement par des cotisations qui stagnent et qui ont baissé depuis 2009 en raison des bas salaires, l'explosion du chômage et de la précarité

✓ Les pensions de reversions – dans la négociation des retraites complémentaires, ARRCO et AGIRC le patronat menace de réduire drastiquement le niveau des pensions de reversions.

Le gouvernement veut s'appuyer dessus pour remettre en cause l'ensemble des pensions de reversions. Les femmes représentent 92 % des bénéficiaires.

**Des solutions existent, comme par exemple :**

✚ Si on appliquait la loi de l'égalité salariale Homme/Femme, ce serait 6 milliards dès 2017 et 10 milliards en 2020 qui financeraient le régime général et permettraient d'équilibrer les retraites complémentaires.

✚ Soumettre à cotisation tous les éléments de rémunération (épargne salariale, intéressement, participation ...).

✚ Faire contribuer les revenus financiers à la même hauteur que les cotisations assises sur les salaires. Elles représentent 25 à 60 % du montant des pensions.

### SERVICE PUBLIC

➤ 3 Dans la continuité de la loi Bachelot (Hôpital Patient Santé Territoire) et la mise en place des Agences Régionales de Santé réduisent de manière importante les budgets :

➤ Le projet de loi SANTE qui vient en débat à l'Assemblée Nationale n'est que la continuité de l'austérité au secteur santé,

➤ L'austérité s'appelle « Pacte de responsabilité » qui prévoit 50 milliards d'économie dont 21 milliards ponctionnés sur la Sécurité Sociale.

C'est cela qui menace la SANTE, L'HOPITAL, la qualité du service public et l'égalité d'accès aux soins et prises en charge de tous.

**Nous exigeons :** le maintien et le développement des hôpitaux publics et des centres de santé de proximité, la suppression des dépassements d'honoraires, la restauration de l'assurance maladie dans l'esprit de sa création en 1946.